



41^e session de l'Assemblée des Français de l'Étranger

Octobre 2024

Chères et chers compatriotes, Chères et chers ami(e)s,

● La 41^e session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) s'est tenue du 14 au 18 octobre derniers à Paris, l'AFE étant l'interlocuteur du gouvernement pour les Français établis hors de France et les politiques conduites à leur égard. Elle a fêté ses 20 ans en 2024, mais a fait l'objet d'une réforme en 2013. Les 90 membres de l'AFE, élus parmi les 442 conseillers et conseillères des Français de l'étranger, siègent lors de deux sessions annuelles et travaillent en transversalité les grands thèmes comme l'éducation, la fiscalité, les affaires sociales, la sécurité...

● **Le groupe Écologie et Solidarité**, dont je suis membre, est le premier groupe politique de l'AFE, il compte 31 conseillers et conseillères. Il s'est réuni au Sénat le dimanche 13 octobre, pour préparer le programme de la semaine et coordonner son travail.

⇒ [écologie-et-solidarité](#)

Travaux de l'Assemblée des Français de l'Étranger

● Le lundi, notre assemblée a reçu Sophie Primas, la nouvelle ministre-déléguée aux Français de l'étranger (la troisième en 10 mois !) qui porte en outre le portefeuille du commerce extérieur... Aux côtés du ministre des Affaires étrangères, elle est responsable de l'administration du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dédiée aux Français établis hors de France : la DFAE. Dans le contexte actuel la ministre-déléguée ne sait pas

vraiment si elle aura du temps pour défendre nos budgets dans les arbitrages à venir. Elle va se saisir des premiers dossiers. Notre assemblée travaillant en commissions thématiques, je vous rends compte des travaux de la commission des finances à laquelle j'appartiens.

⇒ [assemblee-afe](#)

Commission des finances, du budget et de la fiscalité

Budgets de la mission extérieure de l'État

● La commission des finances a auditionné des parlementaires qui suivent à l'Assemblée nationale et au Sénat la partie du projet de loi de finances destinée à la mission extérieure de l'État. Ils nous ont indiqué que leur travail sur le budget 2025 vient de commencer (en date du 14 octobre) et que les arbitrages sont encore inconnus. Difficile période politique !

● Le député Frédéric Petit (modem) a salué les "énormes pistes de progrès" accomplies en sept ans et assure d'une certaine stabilité des budgets concernant les Français établis hors de France. Cependant, il regrette d'une part pour les Français de l'étranger un éclatement des acteurs ministériels (affaires étrangères, culture, éducation nationale, recherche et budget) et d'autre part "une logique de silo" parmi les opérateurs qui nuirait beaucoup à l'efficacité. À quand une réforme alors ?

● Le député Karim ben Cheik (Ge) précise, lui, que la mission extérieure de l'État représente seulement 0,6% du budget de l'État. Pour le budget 2024, en cours d'exécution, les sur-gels de l'année vont devenir des « annulations de crédits » (selon le ministre du budget), annulations qui entre autres, dans ce contexte budgétaire d'austérité, signifiera l'abandon de la création de 700 emplois-temps-plein qui avait été annoncée sur cinq ans... D'ailleurs, les crédits de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (Aefe) baissent de 3%, ceux de Campus France, de 2,5 % et ceux des Instituts français, de 6,5%.

● Le sénateur Rémi Féraud (PS), rapporteur spécial du budget de l'action extérieure de la France, qualifie le budget 2025 de « très particulier », avec des points d'alerte : 150 M€ en moins que pour le PLF 2024, mais on ne verra clair que mi-2025. C'est l'aide publique au développement (APD) qui baisse le plus (-25%). La diminution de contributions internationales (programme budgétaire 105) donnerait des marges de manœuvre, mais le programme 185 subit un effet de rabot sur tous ses opérateurs, le programme 151 (Français de l'étranger et affaires consulaires) ne semble pas sacrifié, le ministère pourrait poursuivre ses grands projets (de dématérialisation, p.ex.). Selon le sénateur, « faire vivre l'ambition culturelle française sans crédits publics semble impossible ».



Le programme budgétaire 151

Le budget du programme 151 a trois actions : le service public de qualité, l'accès des élèves au réseau et les visas. Il affiche également une baisse de 3,9 M€ (-2,4%) à 156,9 M€, les crédits annulés sont pour l'instant déduits de la réserve de précaution, une baisse de 8 M€ est prise sur la masse salariale et serait pour l'heure sans impact sur les postes, la création ou le redéploiement de 33 postes restant prévus.

● Cependant la dotation allouée au service public consulaire est en hausse de 28% à 9,7 M€, principalement pour financer le déploiement intégral du Service France Consulaire d'ici la fin 2025.

L'autre poste en hausse concerne les projets de modernisation de l'administration consulaire qui voient leurs crédits augmenter de 2,9 M€ à 7,37 M€, notamment la dématérialisation de l'état civil (+2,4 M€, soit + 267%) et le vote par internet (+ 0,4 M€, soit + 49%).

● Quant au budget global des affaires sociales, il s'élève à 19,9 M€, en baisse d'1,6 M€ par rapport à 2024. Les aides sociales directes baissent de 1 M€ à 15,2 M€. Celles-ci concernent 4 300 allocataires : Afrique du nord, Amérique latine, deux pays en Asie, et le Liban, pays en crise avec des compatriotes en difficultés, il absorbe à lui seul 20% du budget des aides. L'enveloppe du dispositif de soutien aux associations (STAFE) perd 20% (1,6 M€, contre 2M€ en 2024), la dotation aux Organismes locaux d'entraide et de solidarité (oles) baisse de 0,2 M€ à 1,2 M€, l'aide aux centres médico-sociaux baisse de 30% (-30 000 €).

● Le MEAE doit en outre supporter les effets de décisions de justice des contentieux en matière de visas qui ont crû de 1,7M€, puis 2,3M€, enfin à 3,5 M€ pour 2025. Ces coûts de non-exécution sont en cours de règlement.

● Les élections législatives de 2024 ont eu un coût de 5,4 M€. Le ministère des Affaires étrangères attend encore le remboursement par le ministère de l'Intérieur du solde de 4,23 M€. L'envoi de la propagande électorale a coûté 2 M€ (pour un tour). Quant au vote par internet, il a été plébiscité, le taux d'utilisation ayant atteint 73% au 1^{er} tour et 77% au 2nd tour.

Les bourses scolaires

Les bourses scolaires destinées aux élèves français et attribuées sur critères sociaux ont un budget souvent très contraint (113 M€ sont budgétés pour 2025, dont 111,5 M€ pour les bourses et 2 M€ pour les accompagnants d'élèves à besoins particuliers en situation de handicap/aesh). Les dépenses 2024 ont dépassé les budgets et les paiements des aesh sont en retard, les familles supportant les frais. Ce budget, toujours équilibré par des dégels de réserves, a permis, jusqu'à hier, de faire coïncider enveloppe et besoins mais le dégel complet de la réserve budgétaire et la consommation en 2023-2024 de tous les crédits non consommés depuis plusieurs années pour faire face aux coûts croissants, sans effort budgétaire distinct, et alors même que le nombre de bourses est en forte baisse, n'a laissé aucune nouvelle marge de manœuvre pour 2024-2025. Pour 2025, le budget des bourses serait revu à la baisse de 6 ou 7 M€, mais il faudra observer les effets qui ne se lisent que sur plusieurs exercices et surtout étudier quel impact a la baisse du nombre de boursiers sur deux ans (2022 : 24 000 boursiers, 2024 : 20 000). C'est une diminution considérable, qui affecte seules les familles françaises et principalement les classes moyennes, et qui met en échec la mixité sociale dans le réseau.

Les familles boursières fuient-elles déjà le réseau scolaire français à l'étranger ? Nous craignons, comme les parlementaires, qui se sont exprimés devant l'AFE, que les familles se sentent sacrifiées par les choix budgétaires du gouvernement. Ainsi produit-on de l'insécurité chez les familles boursières car les éléments de prévisibilité des bourses sur plusieurs années de scolarité disparaissent ou s'amointrissent.

Le programme budgétaire 185

Parmi ses auditions, la commission des Finances s'est fait présenter une partie du programme budgétaire de l'État n°185, dédié à la « Diplomatie culturelle et d'influence ». Historiquement, la diplomatie culturelle et éducative a toujours été du ressort des Affaires étrangères. Le Budget total de ce programme est de 671, 18 M€ (en Crédits de Paiement 2023) et

66% de ses crédits sont dirigés vers l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.



La situation financière de l'Aefe

Le Budget annuel de l'Aefe s'élève en recettes à 1,22 Milliard € et en dépenses à 1,45 Milliard €. Selon le projet de loi de finances pour 2024 la situation budgétaire reste solide mais sa subvention a baissé de 3,5 M€ par le décret d'annulation de crédits de février 2024. Il faut savoir que plus de 53% du budget de l'Aefe est constitué de ressources propres.

Recettes

Elles sont constituées d'abord de la subvention pour charge de service public : 446 M€ dans la loi de finances initiale 2023 - 445 M€ dans le budget rectificatif de 2024 et 440 M€ dans le Projet de loi de finances 2025 (soit environ 434 M€ de dotation après les réserves budgétaires). Le PLF est en cours d'examen tardif au parlement eu égard à l'absence de gouvernement de plein exercice cet été... et sera sans doute adopté par le fameux article 49.3 de la Constitution.

Elles sont constituées ensuite par les frais de scolarité perçus des familles : 438 M€/2024. Ce sont des ressources propres en augmentation, et par des financements publics des États-hôtes des établissements notamment en gestion directe (EGD), et pour les bâtiments surtout, qui complètent les ressources propres (total : 649 M€), tous comme les

contributions des établissements conventionnés et EGD (participation pour les résidents 190 M€), la participation complémentaire au fonctionnement du réseau (57 M€).

➔ À titre d'exemple, 3,95 M€/an sont prévus pour financer les bourses au mérite (France excellence major) qui aident 850 élèves, accompagnés par campus France. Cette dotation est en hausse dans le PLF. J'ai interrogé nos experts auditionnés sur cette tendance haussière au vu des restrictions budgétaires annoncées, l'idée du ministère est de favoriser les mobilités d'excellence « suite au Sommet de Villers-Cotterêts ». Qu'il en soit ainsi ! À ce propos, des membres de l'AFE se sont rendus à la [cité internationale de la langue française](#) pendant la session. Dommage que cette « excursion » (sic) ait aussi bloqué une demi-journée de travail !

Dépenses

● 80% du budget est consacré aux rémunérations, sur une tendance haussière. À titre d'exemple, la hausse du point indice des personnels titulaires de l'Éducation nationale correspond pour l'Aefe à une charge de 11 M€ pour 2023. De même, la spirale peu vertueuse du compte d'affectation spéciale dédié aux pensions civiles atteint les 176,5 M€ en 2023. Sans compensation suffisante d'autres ministères cette charge affecte gravement les marges du budget de l'Aefe. Il existe également une ligne budgétaire regroupant de 59M€ pour les projets immobiliers, de sécurité et d'équipement informatique des services centraux et de ses 65 établissements en gestion directe, comme l'École Voltaire de Berlin.

● L'achat et le développement du nouveau logiciel de gestion des bourses coûte 4,3 M€, sur plusieurs exercices budgétaires. Le prestataire assure une phase de test pour un démarrage début 2025. Des formations seront prévues. J'ai demandé si les élus pourraient y être associés...

● Le projet de loi de finances 2025 (en cours d'examen) aggrave la contrainte budgétaire. Les dépenses, quasi incompressibles, comme on l'a indiqué plus haut, sont par contre marquées par une hausse de 9 M€ supplémentaires pour les pensions civiles, le taux de cotisation employeur ayant été augmenté de 74 à 78%. Et l'Aefe devrait renoncer à 15 emplois

temps plein (fermetures de postes, postes non pourvus, notamment du fait des crises dans les pays du Sahel). À ce stade, la diminution de crédits correspond, selon la direction financière, à 29 M€.

Les effectifs et les perspectives de l'Aefe

● L'Aefe comptait à la rentrée scolaire 2024-2025 600 établissements homologués (+26) et quelque 399 000 élèves (+1,7%), mais aussi 1 000 élèves français en moins. Les établissements de Niamey et Bakou ont été fermés du fait de la dénonciation de l'accord bilatéral par le Niger et l'Azerbaïdjan. Selon l'enquête complète à venir dans les prochaines semaines, le cap des 400 000 élèves devrait être franchi. L'Aefe en est fière, et à juste titre, mais elle n'est malheureusement pas juste à quelques encablures de l'ambition présidentielle démesurée du doublement des effectifs d'ici 2030 annoncée en 2018 (à 700 000). Certains pays espèrent une croissance d'effectifs de leurs apprenants, comme par exemple l'Égypte, où un doublement d'effectifs est "possible", aux États-Unis, où une hausse de 30% est "possible", au Brésil, qui commence à sortir de ses restrictions, ou encore en Inde, où l'enseignement privé est en forte croissance. Mais de fait, depuis 2018, si l'Aefe n'envoie pas seulement des enseignants dans ses établissements, et qu'elle recherche avec son service central de conseil et de développement ainsi qu'avec les services culturels des ambassades des opportunités de croissance, cette annonce de 2018 prend année après année les traits d'une illusion perdue, à l'image de la promesse macroniste dans son ensemble. Depuis six ans, elle met l'Agence sous pression sans lui fournir de portabilité financière pour réaliser les conditions de cet objectif. Pour enseigner à 350 000 élèves de plus, il faudrait recruter des milliers de professeurs... C'est tout simple !

Le Pass Éducation langue française

● Autre fata morgana à l'horizon, le Pass Éducation langue française ! Souvenez-vous, ce dispositif avait été annoncé fin 2023 (et doté de 1 M€), il visait à offrir des cours de français en ligne aux enfants de 6 à 11 ans « qui n'ont accès à rien... », louable intention, sans gêner les dispositifs actuels (Flam, cours des Instituts, des Alliances), sans considérer non plus les

réserves émises alors par les élus des Français de l'étranger. Rappelons que quelque 450 000 enfants français sont inscrits au registre consulaire mondial, dont 120 000 seulement sont scolarisés par le réseau scolaire français. Des besoins d'éducation avec du français ou des cours de français sont manifestes !

Après réflexion des services ministériels et les difficultés constatées pour quantifier la demande et le format, des Instituts français et des Alliances françaises ont justement été désignés comme opérateurs du Pass Éducation (devenu Pass Enfance), car certains donnaient déjà des cours en ligne pour enfants... Entre 1 300 et 1 400 enfants seraient ainsi concernés, dans 14 pays, pour une expérimentation, 20h de formation seraient offertes à partir de fin 2024 ou début 2025. Mais le déploiement de cette offre nouvelle a surtout trouvé sa limite en « l'absence de professeurs disponibles pour l'assurer dans plusieurs structures pré-identifiées ». Les coûts à ce jour sont d'environ 370 000 €. Nous avons en outre appris que cette ligne de 1 M€ apparue soudainement disparaîtra du budget 2025. Trois petits tours et puis s'en vont ! Pourquoi ne pas avoir plutôt renforcé les dispositifs FLAM ou inventorié et aidé des filières bilingues ?

Modèles de développement

Toujours en termes de développement, la mise en concurrence d'établissements en gestion directe déjà implantés, comme à Bruxelles, leur a fait porter des risques et elle a fini par échouer. Des groupes scolaires privés lucratifs accaparent des publics, sinon des marchés, créent et gèrent des écoles, tant que les profits sont au rendez-vous. Rien de tout cela en Allemagne, puisqu'à part la création du [Lycée franco-allemand](#) de Hambourg - proposition faite en 2016 par le Bourgmestre Olaf Scholz - le petit dernier des LFA (dont le nouveau site devrait enfin accueillir les élèves fin 2025...), le réseau scolaire français, quoique peu équilibré géographiquement, n'a pas beaucoup évolué ces dernières années. Cela interpelle, et pourtant des rapports d'experts préconisaient des évolutions... Tant est si bien que des familles s'investissent pour organiser des cours de français gratuits dans les écoles publiques locales dans le cadre du « HSU : *Herkunftssprachlicher Unterricht* », qui fonctionne bien en Rhénanie-

Westphalie, avec l'aide de vos conseillers des Français de l'étranger, et depuis septembre 2024 aussi à Hanovre. Et elles trouvent des enseignantes motivées !

⇒ [Herkunftssprachlicher Unterricht](#)

FLAM - français langue maternelle

Ce dispositif doté de 1M€ permet aux enfants de 5 à 15 ans scolarisés en milieu non francophone ou non essentiellement francophone de développer dans un cadre périscolaire des formes d'apprentissage du français et un lien parfois ténu avec la langue maternelle française. Les associations qui gèrent [flam](#) reçoivent au départ, et sur cinq ans de façon dégressive, une subvention affectée aux dépenses d'intervention et non pas de fonctionnement. Flam est géré par l'Aefe depuis 2019. En 2024, 767 000 € (70% des crédits), pour 69 demandes, ont été consommés. Quatre avis défavorables avaient été émis par l'Aefe, avis qui ont provoqué la baisse de l'enveloppe initiale de 989 000 € car des demandes avaient été « surestimées ». Environ 3 600 enfants ont accès à ce dispositif dont le budget subventionné, triplé après de fortes baisses, reste malheureusement beaucoup trop modeste, alors qu'il y a tant à faire.



Fiscalité

La commission a également travaillé sur la fiscalité avec des représentants de la **Direction des impôts des non-résidents (DINR)**. La DINR décomptait fin août 274 588 foyers non-résidents assujettis à l'impôt sur le revenu 2024 et 11 120 déclarations d'impôts sur la fortune immobilière. La campagne totale IR + IFI indique une augmentation constante +4%, régulière depuis au moins 10 ans. 75% des déclarations sont faites en ligne, 25% sous format papier. La DINR indique retraiter 30% des déclarations, alors que le taux de retraitement des déclarations en France est de 20%.

La DINR reçoit encore en octobre des déclarations papier... Les usagers ayant opté pour des avis au format papier, reçoivent ceux-ci à compter de la fin du mois de juillet mais l'envoi des avis d'impôt peut s'étaler jusqu'à la fin du mois de décembre.

Pour les contribuables qui s'inquiètent, le site web est en amélioration constante avec par exemple la fiche : Quand mon avis d'impôt sera-t-il disponible ?

⇒ [impot-sur-le-revenu](#)

■ La télé-correction des déclarations est possible pour les montants déclarés ou les omissions depuis le 31 juillet et jusqu'au 4 décembre inclus. Cela ne concerne pas les changements de situation de famille, d'adresse, ou la mise à jour de l'état civil.

Toujours pour améliorer ses relations avec les contribuables à l'étranger ayant des revenus de source française, la DINR a mis en place une page Facebook. Certaines questions y sont abordées par les usagers.

⇒ [facebook non résidents](#)

■ Un accueil personnalisé sur rdv est possible en présentiel. La DINR constate le peu d'appétence pour les rdv en ligne sur supports de messagerie sécurisée. L'entrée sur Instagram est imminente !

Plusieurs pays ont changé leurs règles de fiscalité comme le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Russie et la Biélorussie qui ont dénoncé unilatéralement leur convention fiscale avec la France, ce qui a des répercussions sur la fiscalité des résidents sur place.

Rappel : Les primo-déclarants ont l'obligation de faire une déclaration-papier du fait de la multiplication des fraudes détectées les années passées, notamment des déclarations massives de crédits d'impôt fictifs.

⇒ [modalites-de-paiement](#)

Fiscalité : vous pouvez vous informer à la rubrique « revenus à déclarer » qui propose des fiches pratiques pour 36 pays...

⇒ [principaux-revenus-à-declarer](#)

Pour l'Allemagne :

⇒ [declaration-en-france-allemande.pdf](#)



Les comptes de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

La CFE est une caisse de sécurité sociale volontaire privée avec une mission de service public. Elle est placée sous la double tutelle du ministère des Affaires Sociales et de celui du Budget. Elle est actuellement dans une situation financière délicate car son cœur de métier ne lui permet plus, depuis 2018, de couvrir les frais de gestion ce qui entraîne pour l'année 2023 un déficit de l'ordre de -17 M€, couvert présentement sur ses réserves. C'est une situation qui ne peut être pérenne car elle pourrait mettre en danger la Caisse à moyen terme.

Ce déficit est dû à la diminution du nombre de contrats collectifs car les entreprises envoient moins de salariés expatriés à l'étranger, ainsi qu'aux suites de la pandémie Covid 19. La cotisation serait également sous-évaluée pour tous les nouveaux contrats et ne permet pas de couvrir les frais de gestion. Tous les nouveaux contrats sont déficitaires. La diminution de la subvention de l'État pour soutenir la 3^e catégorie dite « aidée », pour les clients les plus modestes, place la CFE dans une situation délicate alors qu'elle gère un service public. Le coût annuel de cette catégorie "sociale" est de 4,5 M€ et la contribution de l'État stagne à 380 000 €.

Le conseil d'administration de la CFE préconise de modifier le cadre législatif empêchant d'augmenter les cotisations de certains contrats, de

demander un abondement de la subvention du MEAE à la 3^e catégorie aidée, d'augmenter le montant des cotisations de tous les contrats pour qu'ils ne soient plus déficitaires et de réfléchir à un mécanisme de protection à l'entrée protégeant du "mauvais" risque, mécanisme compatible avec les principes de solidarité de la sécurité sociale.

Autres informations importantes

FranceConnect (en français dans le texte !)

FranceConnect est une plateforme gouvernementale française qui vise à simplifier l'accès à divers services publics en ligne avec un seul compte. L'objectif est de rendre l'administration numérique plus accessible et plus sûre, tout en améliorant l'expérience des utilisateurs dans leurs démarches administratives en ligne. La plateforme permet aux utilisateurs de se connecter à différents portails de services publics (impôts, sécurité sociale, retraites) avec un seul identifiant, sans avoir besoin de créer des comptes séparés pour chaque service.

➡ En termes de sécurité, elle fournit une authentification sécurisée, réduisant les risques de fraude ou de vol d'identité. Elle utilise des identités vérifiées provenant de sources fiables comme La Poste, Ameli (assurance maladie), etc.

➡ En termes d'efficacité, elle simplifie l'expérience numérique en facilitant l'accès aux services essentiels pour des tâches administratives, des déclarations d'impôts ou la consultation de dossiers personnels. FranceConnect agit comme un gestionnaire d'identité numérique, garantissant que les utilisateurs peuvent effectuer des transactions sécurisées en ligne avec les entités gouvernementales.

⇒ [franceconnect](https://franceconnect.gouv.fr)

France Consulaire, aussi en Allemagne

Depuis octobre 2023, ce service est joignable par téléphone au +49 (0) 30 91 58 80 60 (service gratuit, prix d'un appel local) de 9h à 17h du lundi au vendredi, hors jours fériés français.

30 octobre 2023

France consulaire, un nouveau service d'information pour vos démarches consulaires

A compter du 30 octobre, le service France consulaire vous répond par téléphone au +49 (0) 30 91 58 80 60.

Le Service France Consulaire couvre depuis cette année 60 pays, soit 52% des Français inscrits au registre. 20 nouveaux pays d'Afrique seront couverts d'ici la fin 2024. Il reçoit quelque 1 500 appels par jour. Le taux de satisfaction concernant la réponse fournie atteint 91% et, surtout, les postes consulaires constatent une baisse notable des appels et des mails reçus, ce qui leur permet de se consacrer à l'accueil du public, aux dossiers individuels, etc. France consulaire répond à toutes vos demandes générales d'information, de clarification ou encore d'aide pour réaliser une démarche administrative concernant les services aux Français.

⇒ [france-consulaire](https://france-consulaire.gouv.fr)

➡ Le service France Consulaire est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

⇒ [accessibilité](https://france-consulaire.gouv.fr/accessible)

La francophonie,... la France et le monde au commun



Le débat d'idées au sein du groupe de réflexion et d'analyse La France et le monde en commun, dirigé vers les Français de l'étranger et l'international, dont je suis co-fondateur, se poursuit également avec la parution de notre nouvelle étude intitulée "**2024 La Francophonie au cœur. La France au cœur de la Francophonie ?**", que j'ai rédigée avec ma consœur Anne Boulo, élue des Français du Congo. À lire pour approfondir, après une belle "excursion" à Villers-Cotterêts !

➡ Retrouver l'étude et adhérer...

⇒ [La France et le monde en commun](https://www.lafranceetlemonde.com)

J'espère que vous aurez fait une agréable lecture de ce compte-rendu et suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Avec mes salutations cordiales et dévouées
Philippe Loiseau, 24 octobre 2024